Compte rendu de l'Assemblée générale tenue le 30 mars 2019 à l'Hôtel des ventes Osenat 30, rue Royale, à Fontainebleau

Le président Bertrand Dehelly salue les personnalités présentes ou représentées, ainsi que les membres de l'association (108 présents et 73 représentés), soit un total de 181 personnes.

RAPPORT MORAL

2018 présenté par Jean-Claude Polton, secrétaire général

1. Participation aux comités et commissions

Les Aff ont bénéficié de deux renouvellements de la part de la préfecture de Seine-et-Marne : agrément de protection de l'environnement (arrêté 2018/CS/029) et habilitation pour prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives départementales (arrêté 2018/CS/129). Notre association a participé aux différents comités qui président à la gouvernance de la forêt de Fontainebleau (Comités Fontainebleau forêt d'Exception...) et a donné son avis sur les dossiers soumis à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

2. Actions en forêt

La Commission terrain (Ct) qui regroupe 91 bénévoles s'est réunie quatre fois en 2018. Les baliseurs continuent sans relâche leur tâche pour l'entretien et le balisage de 200 km de sentiers pédestres. Des modifications ont été faites sur quelques circuits (Sentiers n° 6,12,13 et 14). Elles sont indiquées sur le site des Aff. Après quelques difficultés, l'aménagement par l'Onf d'un circuit dédié aux Vtt entre la Croix d'Augas, la Tour Denecourt et le Rocher Cassepot est terminé. Dans le cadre de la signature de la convention Aff/Onf, l'équipe du Giraff (Groupe d'intervention rapide des Aff), appuyée par des bénévoles, a réalisé de nombreux travaux d'aménagement : travaux anti-érosion sur le massif des Trois Pignons ; effacement de tags sur le 25-Bosses ; coupes de petits arbres au Rocher des Demoiselles, au Rocher d'Avon et au Rocher J. A.-Martin.

L'équipe du Groupe des arbres remarquables (Gar) qui compte un total de 18 personnes a poursuivi son travail d'inventaire : au 1er janvier 2019, 1 124 arbres remarquables et 36 candidats ont été inventoriés, soit un total de 1 160 arbres « réservés ». Les relevés Gps de 65,12 % des arbres remarquables ont été effectués. Le Gar prévoit la publication de cinq carnets de dix promenades à la découverte des arbres remarquables, avec environ 150 arbres par carnet, soit 750 arbres au total.

La Commission carrières et carriers (Ccc), après plusieurs années de découvertes dans le massif du Coquibus, prospecte maintenant dans le secteur d'Apremont. Nous avons trouvé et restauré un ancien abri de carriers, ainsi que des curiosités comme des grès très originaux, appelés « roses de grès ».

L'Association s'est préoccupée des problèmes de propreté et a participé au groupe de travail « Propreté de la Forêt » mis en place par la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau. Ses travaux ont débouché sur un plan d'action et une charte qui engage les différents acteurs impliqués a été signée le 12 juillet 2018. Répondant à l'appel des Aff une cinquantaine de personnes ont nettoyé le secteur du carrefour de l'Épine-Foreuse le mercredi 28 novembre 2018.

3. Connaissance de la forêt

Promenades commentées. Ouvertes à tous, vingt et une promenades de découverte de la forêt ont été organisées le week-end sur des thèmes variés. Des promenades mensuelles, réservées aux adhérents, ont permis de découvrir des lieux de la forêt peu connus du public. L'annonce et les comptes rendus de ces promenades sont accessibles sur notre site Web.

Communication

La rénovation de notre site Web a été amplifiée, grâce à l'apport d'un mécénat de compétence de la Bnp (478 728 visites en 2018). Le contenu de l'espace adhérent, accessible à l'aide d'un mot de passe, a été considérablement enrichi, avec un choix d'articles anciens

de *la Voix de la Forêt* et l'intégralité des numéros des six dernières années (plus de 2 000 visites depuis le début de l'année 2019). *La Voix de la Forêt* 2018 a vu le passage à la quadrichromie qui permet de mettre en valeur les photos et documents présentés.

Sorties de découverte de la forêt

Elles ont bénéficié à des élèves du primaire et du secondaire, ainsi qu'aux adhérents d'une association caritative parisienne (La Mie de pain).

Conçue par les Aff et l'Onf avec le soutien financier du Crédit agricole, l'exposition « l'Homme et la forêt, mille ans d'histoire commune » a poursuivi son itinérance en 2018, avec une présentation à Melun en février, à Samois en avril, puis à Bourron-Marlotte en septembre.

4. Relations extérieures

Notre participation aux forums des associations, organisés dans six communes, ainsi qu'aux Naturiales, organisées à Fontainebleau, les 26 et 27 mai 2018, a permis de faire connaître l'association et ses activités auprès du grand public. Nous avons contribué à la réussite de la belle exposition organisée en mars 2018 par la ville de Fontainebleau : « Regards sur la forêt de Fontainebleau, des artistes et les Sylvains Denecourt et Colinet ».

Nous avons participé au colloque organisé à Rambouillet par la Fédération des sociétés des amis des forêts le 28 septembre sur le thème : « Application du Programme national de la forêt et du bois aux régions ».

Les Aff ont participé aux Rencontres de Fontainebleau, organisées à l'occasion des 70 ans de l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn) dont l'association est membre fondateur. Nous avons participé activement aux travaux des comités (Comité de pilotage et Comité scientifique) afin de préparer la première étape du dossier de proposition d'inscription de la forêt de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'Unesco.

Résolution n° 1

Approbation du rapport moral. L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral présenté par le secrétaire général, approuve ce rapport moral.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER

présenté par Colette Jalenques, trésorière.

Compte de résultat de l'année 2018

L'exercice 2018 a été marqué sur le plan des recettes principalement par la nouvelle édition de notre *Guide des sentiers,* qui a permis une augmentation de nos ventes de 16 %, et par le produit des cotisations qui progresse de 23 306 € à 25 420 € (+ 9 %). Cette hausse s'explique par l'augmentation du tarif de nos cotisations de 2 € (c'est la première année) et l'enregistrement de 20 nouveaux cotisants. Le nombre net de cotisations est en augmentation à 698 (675 en 2017) ce qui représente 894 adhérents à jour de leur cotisation si on compte les cotisations « couple » pour deux.

L'association a bénéficié de ressources exceptionnelles à hauteur de 14 471 €, dons et subventions, pour le tournage de notre film *Fontainebleau, Forêt de passions*, dont le coût s'est élevé, en 2018, à 21 400 €. Une reprise de provisions de 6 000 € a été effectuée correspondant à 28 % du montant réglé en 2018 pour le film.

Sur le plan des charges, les points principaux suivants doivent être remarqués en 2018 :

Les dépenses concernant l'impression du nouveau *Guide* et du *Carnet* n° 2 des arbres remarquables ont représenté 17 553 €, dont 10 261 € ont augmenté notre stock au 31 décembre 2018 et 7 292 € correspondent au prix de revient des guides vendus en 2018.

Les dépenses de matériel de balisage et d'entretien des sentiers pédestres se sont élevées à 2 057 €, contre 2 374 € en 2017, et les fournitures administratives sont en diminution de 1 314 € (en 2017 nous avions acheté deux ordinateurs). Les dépenses de sous-traitance, d'un montant de 21 400 €, correspondent à la charge imputable sur cet exercice pour la réalisation de notre film par la société Chlorofilm.

Il convient de noter que les dépenses de déplacement de bénévoles, pour un montant de 4 038 €, ont été en totalité offertes à titre de dons par ces bénévoles : elles se retrouvent aussi en recettes et n'impactent pas notre résultat.

Mécénat de compétences

Notre association bénéficie depuis le 1er avril 2018 d'un mécénat de Bnp Paribas : c'est la prestation d'une personne chargée du développement de l'informatique et de la digitalisation pour trois ans. La valorisation de ce don pour neuf mois représente 58 335 €.

Évaluation des heures de bénévolat

À cela s'ajoute le temps que nos bénévoles consacrent à notre association. On peut évaluer, à titre indicatif, à 8 000 heures le temps passé en 2018 par nos bénévoles ce qui donnerait, évaluées à 10 € de l'heure, environ 80 000 € (dont 2/3 pour les sentiers et 1/3 pour nos publications et le fonctionnement de l'association). Cette contribution « gratuite » apparaît en bas de page dans nos comptes, mais elle est déterminante pour notre activité au service du public.

Le mécénat de compétences et le bénévolat n'impactent pas notre résultat comptable, mais ils font ressortir le poids financier réel de notre association à 201 615 €, tandis que le budget purement comptable est de 63 280 € en 2018.

Notre résultat comptable est excédentaire de 1 275 € (623 € en 2017) [voir tableau].

Notre bilan au 31 décembre 2018

Il présente une grande solidité avec des fonds propres importants de l'ordre de 95 940 € sans aucun endettement. Nos disponibilités sont de 108 442 €, toutefois nous avons engagé pour 2019 une dépense d'environ 10 000 € pour le film « Fontainebleau, forêt de passions » et de 4 000 € pour de nouveaux projets de vidéos [voir tableau].

Conclusion

Notre fonctionnement est maintenant équilibré par nos cotisations, subventions de fonctionnement et le produit des ventes de nos publications, ce qui nous permet de consacrer l'essentiel de nos fonds mis en réserves à la réalisation de nos projets de film, d'édition, d'exposition, ainsi qu'à tous autres projets de protection de la forêt de Fontainebleau ou d'information et d'accueil du public.

M. Alain Guilmont, commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2018 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Il souligne la qualité du travail de Colette Jalenques, trésorière, et note l'importance du travail des nombreux bénévoles de l'association.

Résolution n° 2

Approbation des comptes au 31 décembre 2018 et quitus au conseil d'administration : l'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la trésorière et celui du commissaire aux comptes, approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 qui présentent un excédent de 1 275,08 € et donne quitus au président, au trésorier et au conseil d'administration pour leur gestion.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3 : affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter cet excédent de 1 275,08 € au report à nouveau.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4

Élection et renouvellement de mandats d'administrateurs

Les mandats de Mme Sabine Paulon et de MM. Jean Anizon, Dominique Lejeune, Philippe Gérat, Louis-René Theurot et Gérard Vallée arrivent à expiration à cette assemblée. MM. Jean Anizon et Gérard Vallée ne se représentent pas. L'assemblée générale renouvelle le mandat de Mme Sabine Paulon et de MM. Dominique Lejeune, Philippe Gérat et Louis-René Theurot. Ces administrateurs, en conformité avec l'article 7 des statuts, sont nommés pour quatre ans, soit donc jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président remercie vivement Jean Anizon, administrateur depuis février 1991 — soit pendant 28 ans — pour son action au sein de l'association, notamment comme secrétaire général. Il remercie également Gérard Vallée, administrateur depuis mai 1999 — soit donc depuis 20 ans — pour ses nombreuses contributions aux Aff, particulièrement pour la réalisation du site et l'organisation des expositions.

Le président, Bertrand Dehelly, présente les trois priorités de l'association pour l'année 2019 qui se réaliseront dans le budget 2019 approuvé par le conseil d'administration du 19 janvier 2019 pour un montant total de 50 600 € et présentant un résultat équilibré.

D'abord nous continuerons à contribuer à protéger la forêt, c'est-à-dire de lutter contre les déchets par la mise à disposition du public du dispositif **ALERTER** sur notre site et par la conduite d'opérations de ramassage des déchets en forêt. Mais aussi de soutenir le projet de classement Unesco et d'entretenir les points de vue, de lutter contre l'érosion et les incivilités.

Ensuite nous continuerons à guider le public par le balisage et l'entretien des sentiers et des arbres remarquables ; par nos actions d'information (promenades guidées, guides etc.) et enfin par notre participation au projet « Volontaires de la forêt » de l'Onf pour accueillir et informer le public.

Enfin nous utiliserons plus intensément les moyens modernes de communication : nous voulons présenter un site Internet plus riche et développer l'espace réservé aux adhérents. 2019 verra la parution du film *Fontainebleau Forêt de Passions* qui sera proposé en Dvd et sera projeté au cinéma l'Ermitage à

Fontainebleau à l'automne. Enfin nous prévoyons de réaliser des petites vidéos à diffuser en boucle dans notre exposition.

Résolution n° 5

Approbation du budget 2019 [voir tableau].

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget pour 2019 présenté par le président, approuve ce budget d'un montant total de 50 600 €.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

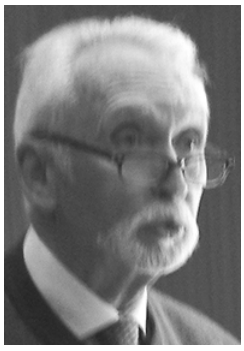

Gérard Tendron, vice-président, présente l'état d'avancement du dossier de classement de la forêt de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'Unesco

Gérard Tendron rappelle que les Aff se sont associés à la ville de Fontainebleau, à l'Office national des forêts et à l'établissement public du château de Fontainebleau pour proposer en 2016 l'inscription de la forêt de Fontainebleau, en sa qualité de « paysage culturel », au patrimoine mondial de l'Unesco, en extension du classement du château au patrimoine mondial, prononcé en 1981. Les Amis de la forêt sont membres du Comité de pilotage de cette démarche et participent activement aux travaux du Comité scientifique. Les critères selon lesquels l'inscription a été proposée sont au nombre de trois :

1- Témoigner d'un échange d'influences dans le domaine des arts et de la création des paysages.

2- Offrir un exemple éminent de paysages significatifs de notre histoire.

3- Maintenir une utilisation traditionnelle du territoire, représentatif d'une culture et de l'interaction humaine avec l'environnement.

Un dossier a été constitué, mettant en évidence la valeur universelle exceptionnelle du site et les moyens d'en assurer l'intégrité et les mesures de protection et de gestion garantissant son maintien dans le temps. Il a été envoyé au ministère de la Culture au printemps 2018. Les experts du Comité français du patrimoine mondial ont effectué une visite de terrain le 18 juin 2018.

Le 23 octobre 2018, le Comité français a souhaité reporter sa décision d'inscrire la proposition d'extension sur la liste indicative nationale, dans l'attente d'un complément d'éléments concernant la protection et la gestion du bien. Il a été notamment acté que la proposition d'inscription du domaine de Fontainebleau sur liste indicative pourra de nouveau être présentée à la session d'automne du comité français, sous réserve de l'engagement d'une procédure de création d'un site patrimonial remarquable « Spr », de la délimitation, en liaison avec les collectivités territoriales, d'une zone tampon garantissant la protection des abords du bien et de la préparation d'un plan de gestion définissant les engagements des porteurs du projet afin d'assurer l'intégrité du bien et le maintien dans le temps de son authenticité. Ce sont ces trois chantiers qui mobilisent dorénavant le Comité scientifique et le Comité de pilotage du projet.

Gérard Tendron souligne que l'intérêt manifesté par le ministère pour le dossier et son engagement à accompagner la démarche laissent augurer d'une poursuite de la procédure, dont il ne faut pas se cacher qu'elle sera longue et difficile. En effet, la France dispose de plusieurs autres propositions et la concurrence internationale est particulièrement vive, sans oublier que notre pays a bénéficié dans le passé de nombreux classements, alors que d'autres pays en sont encore dépourvus. Gérard Tendron rappelle que les Amis de la forêt ont accepté d'adhérer à une association destinée à soutenir, promouvoir et animer la candidature de cette proposition. La motion de soutien qui est soumise au vote de l'assemblée s'inscrit pleinement dans cette démarche.

MOTION

Inscription de la Forêt de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'Unesco

Les Amis de la forêt de Fontainebleau soulignent la valeur universelle exceptionnelle de la forêt de Fontainebleau en tant que paysage culturel. Forêt royale aménagée pour le plaisir du roi et pour la chasse, elle est ensuite une source d'inspiration pour les artistes, avant de devenir un laboratoire pour les loisirs esthétiques ou sportifs.

Soutiennent vivement l'initiative prise par la ville de Fontainebleau, en partenariat avec l'Établissement public du château de Fontainebleau et l'Office national des forêts, de proposer l'inscription du Domaine de Fontainebleau – château, jardins, parc et forêt – au patrimoine mondial de l'Unesco, par leur adhésion à l'association Fontainebleau mission patrimoine mondial dont ils sont membres fondateurs.

Participent activement aux comités qui pilotent cette initiative et apportent les connaissances variées de plusieurs de ses membres afin de constituer le dossier présenté au Comité français du patrimoine mondial qui a souligné « la qualité et la densité du travail accompli » en octobre 2018.

Souhaitent vivement que la procédure, qui suit son cours dans la continuité des travaux engagés, aboutisse à l'inscription du Domaine de Fontainebleau

sur la liste indicative nationale lors de la session automnale du Comité français nommé par le ministre de la Culture.

La motion « Inscription de la Forêt de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'Unesco » est adoptée à l'unanimité.

Pierre-Édouard Guillain, directeur de l'agence territoriale Onf Île-de-France-est, présente les actualités de la forêt de Fontainebleau

Plan d'aménagement forestier 2016-2035

La gestion de la forêt de Fontainebleau et des Trois-Pignons repose sur un plan d'aménagement forestier approuvé par le ministre de l'Agriculture pour vingt ans (2016-2035). Cette feuille de route programme les interventions à mener dans la forêt de Fontainebleau. Le point principal à souligner aujourd'hui est le passage à une sylviculture reposant pour une grande partie sur des futaies irrégulières. C'est-à-dire l'abandon progressif des coupes rases et des futaies régulières pour aboutir à une forêt renouvelée composée d'arbres variés en âge, en espèces et en tailles. M. Guillain explique que les paysages seront plus stables ce qui devrait mieux répondre aux attentes du public.

Sylviculture

M. Guillain donne quelques statistiques sur la commercialisation des bois de la forêt de Fontainebleau et des Trois-Pignons : 43 860 m^3 de bois ont été vendus en 2017 dont 29 380 m^3 de feuillus et 14 480 m^3 en résineux (45 % bois énergie, 15 % bois industrie, 40 % bois d'œuvre). La régénération est principalement naturelle. Cette régénération exige d'atteindre un bon équilibre faune-flore par la chasse qui assure un prélèvement des animaux nécessaire à la survie des jeunes pousses, dont les cerfs et les chevreuils sont très friands. La chasse est réglementée et exercée selon un plan de chasse qui fixe des quotas maximums de prélèvements pour assurer le renouvellement de la flore (pour la saison 2017-2018 : 250 grands cervidés et 170 chevreuils ont été prélevés).

Restauration des paysages et environnement

L'activité de l'Onf ne porte pas uniquement sur la sylviculture ; il se préoccupe de préserver la biodiversité, de protéger la forêt et d'accueillir le public. Dans cet esprit l'Onf a mené en 2018 une opération de restauration des paysages du xixe siècle sur les chaos du Rocher-des-Étroitures et du Long Rocher près de Marlotte. Autrefois maintenus ouverts par le pâturage et l'extraction des grès les paysages se sont refermés, notamment avec le développement des pins. Les coupes opérées ont permis au public de retrouver les paysages peints par les peintres de Marlotte comme Auguste Allongé, Armand Charnay ou Eugène Ciceri. En outre ce milieu ouvert rétabli devrait permettre de retrouver une plus grande biodiversité. Dans ce but l'Onf s'attache à préserver des landes et des pelouses à divers endroits de la forêt.

L'état de santé de la forêt est préoccupant, l'Onf a mis en place un suivi du dépérissement sur des placettes répertoriées, où 800 arbres sont suivis (forme du houpier, densité du feuillage et état des branches).

Accueil du public

M. Guillain explique que l'Onf veille à concilier l'accueil du public avec la conservation de la nature et de la biodiversité. Il se félicite des bons rapports qu'il entretient avec l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau qui, par le balisage des sentiers, la réalisation d'ouvrages contre l'érosion, l'entretien des points de vue, la lutte contre les incivilités (tags et déchets) contribue à cette conciliation. Avec environ 11 millions de visites par an, 1 500 km de sentiers et de chemins, dont 400 km balisés, et 5 000 blocs d'escalade, notre forêt a bien besoin d'associations actives pour sa protection.

Deux points importants sont à noter pour l'Onf en 2018 : la signature d'une charte « Propreté en forêt et lisières » avec les communes environnantes, le Smictom et les Aff pour optimiser le ramassage de déchets, et la création d'un sentier Vtt près de la Tour Denecourt pour accueillir la pratique des Vtt sans interférer sur les activités pédestres.

Les projets 2019

M. Guillain conclut son intervention en indiquant que 2019 verra la mise en œuvre de quelques-uns des projets du contrat de projet « Forêt d'Exception » qui va être adopté par les collectivités et autres institutions intéressées par la forêt. Il cite : la pose de nouveaux panneaux d'accueil en forêt ; une campagne de fouilles à la butte Saint-Louis ; la rénovation du parking de l'Isatis ; l'utilisation expérimentale de drones pour lutter contre les incendies.

QUESTIONS DIVERSES

M. Guillain répond aux questions de l'assemblée

Concernant les trottinettes électriques, il confirme que l'Onf a autorisé leur usage mais seulement sur les routes revêtues. Il indique que les petits enclos grillagés sont des zones tests protégées des animaux pour pouvoir les comparer avec les alentours ouverts aux animaux et ainsi évaluer la pression de la faune sur la flore. Il explique que les larges signes en chevrons sur les ar-

bres signalent les layons que doivent obligatoirement utiliser les engins lourds des entreprises de travaux forestiers pour éviter le tassement des sols sur l'ensemble de la parcelle.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close à 12 h 30.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2018

CHARGES	2018	2017
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS		
Achats et variations de stock de marchandises	7 292	4 737
Matériel pour le balisage des sentiers	2 057	2 374
Électricité	254	339
Fournitures adminsitratives	2 391	3 705
SERVICES EXTÉRIEURS		
Sous-traitance (film)	21400	–
Loyers et charges	5 111	4 673
Entretien et maintenance	1 064	1 580
Assurance multirisque	296	290
Documentations	235	341
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		
Honoraires du commissaire aux comptes	2 444	2 430
Publicité communication (exposition)	1 250	5 101
Publication *la Voix de la Forêt* et *la Feuille Verte*	5 667	5 836
Déplacements et réceptions (y compris frais des bénévoles)	6 021	5 804
Promenades guidées	28	33
Frais postaux et télécommunications	5 010	4 594
Frais bancaires	185	120
Cotisations	1 013	1 086
Impôts sur revenus mobiliers	52	52
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Dotations sur immobilisations	235	235
Résultat excédentaire	1275	623
Total	**63 280**	**43 953**
Mécénat de compétences	58 335	
Personnel bénévole	80 000	80 000

PRODUITS	2018	2017
VENTES		
Ventes de guides et publications	9 858	9 149
Frais de port facturés	419	308
Autres produits annexes	5	100
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Cotisations	25 420	23 306
Subventions	10 622	2 100
Mécénat et Dons	6 030	3 457
Dons des frais des bénévoles	4 038	4 482
PRODUITS FINANCIERS	858	913
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30	137
REPRISE DE PROVISIONS	6 000	–
Total	**63 280**	**43 953**
Mécénat de compétences	58 335	
Bénévolat	80 000	80 000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

ACTIF	2018	2017
IMMOBILISATIONS		
Immobilisations (valeur nette)	369	604
STOCKS		
Stocks de marchandises (valeur nette)	11 456	1 195
CRÉANCES		
Créances clients (libraires)	673	630
Autre créance (acompte commande film)	–	9 000
DISPONIBILITÉS		
Titres Caisse d'Épargne	20 000	20 000
Banque Caisse d'Épargne	4 249	10 188
Banque postale	4 784	3 879
Crédit Agricole	5 073	4 166
Livret Association	74 232	75 674
Caisse	103	308
Total	**120 939**	**125 643**

PASSIF	2018	2017
FONDS ASSOCIATIF ET RÉSERVES		
Réserves	17 053	17 053
Report à nouveau	77 608	76 984
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 275	623
PROVISIONS		
Provisions pour charges	22 500	28 500
DETTE FOURNISSEURS	2 503	2 482
Total	**120 939**	**125 043**

BUDGET 2019

RECETTES	*Réel 2018*	Budget 2019
Cotisations	*25 420*	25 000
Dons des frais de déplacements des bénévoles	*4 038*	–
Dons et participations aux frais	*6 030*	1 000
Subventions	*2 150*	2 100
Subvention pour le film	*8 472*	7 600
Ventes du film	–	3 000
Ventes des publications	*1 372*	1 200
Ventes du *Guide des sentiers*	*8 486*	7 000
Autres produits (frais postaux récupérés)	*424*	400
Produits financiers	*858*	300
Reprise de provisions	*6 000*	3 000
Produits exceptionnels	*30*	–
Total des recettes	***63 280***	**50 600**

CHARGES	*Réel 2018*	Budget 2019
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Loyer et charges	*5 111*	5 200
Autres charges (électricité, maintenance, téléphone, etc.)	*2 623*	*3 600*
Honoraires du commissaire aux comptes	*2 444*	2 500
Total fonctionnement	***10 178***	**11 300**
ADMINISTRATION		
Fournitures de bureau	*2 391*	*2 500*
Frais postaux	*4 001*	*4 000*
Communication (dépliants, AG, réceptions, déplacements, etc.)	*3 233*	*3 200*
Frais de déplacement des bénévoles	*4 038*	–
Services extérieurs (cotisations, documentation, etc.)	*1 720*	*2 500*
Total administration	***15 383***	***12 200***
ACTIVITÉS		
Voix de la Forêt et *Feuille Verte*	*5 667*	5 500
Guide des sentiers	*5 522*	4 000
Autres publications	*1 771*	700
Promenades	*28*	300
Matériels d'exposition	–	1 000
Entretien des sentiers et points de vue	*2 057*	2 000
Films pour les expositions	–	3 000
Film	*21 400*	10 600
Total activités	***36 444***	**27 100**
Total des dépenses avant résultat	***62 005***	**50 600**
Résultat	*1 275*	–
Total des Dépenses	***63 280***	**50 600**